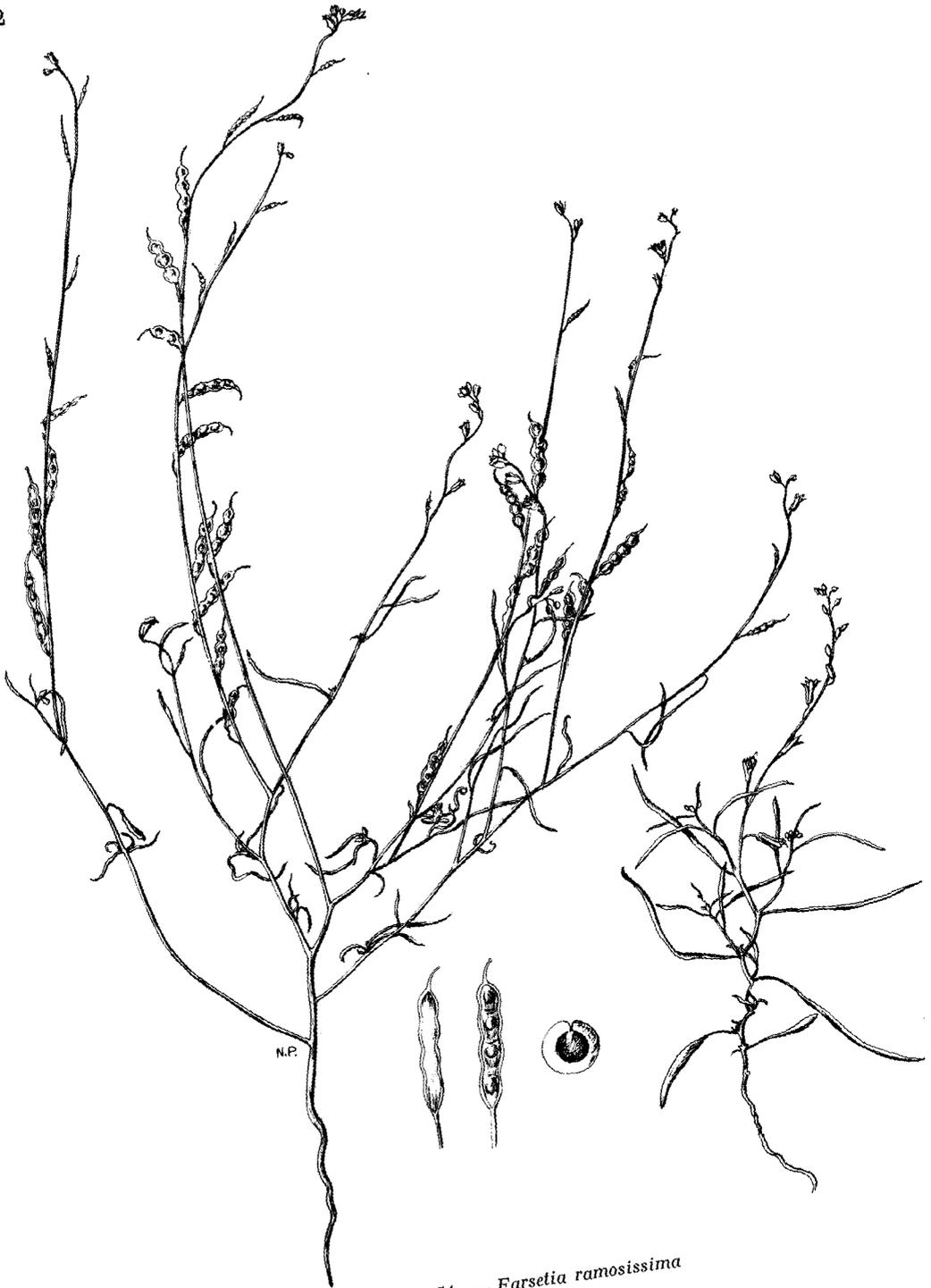


1497. **F. ramosissima** Hochst. in Kotschy, *Iter nubicum*, 1841, nos 26, 305, nom. nudum ; et in Fournier, *B. Soc. Bot. France*, 11, p. 57 (1864) ; Coss., *Compend.* 2, p. 227 ; Batt., *Suppl. Fl. Alg.* p. 14 ; M. C. 651 *bis* et 2914 ; Maire, *Sahara central*, p. 103, 415. — ① et 2. Herbe ordinairement annuelle, à racine grêle, pivotante, parfois pérennante et formant alors un sous-arbrisseau, très rameuse souvent dès la base, ± canescente-soyeuse dans toutes les parties herbacées par un indument dense de poils en navette apprimés, 20-60 cm de hauteur, à rameaux dressés ou étalés-dressés, souvent effilés. Feuilles sessiles, linéaires ou linéaires-lancéolées, entières, pouvant atteindre 5 × 0,5 cm, obtusiuscules et calleuses au sommet, planes, à indument ± dense ; nervation pennée, nervure parfois visible par réflexion ; nervilles anastomosées en réseau assez lâche, visible seulement par transparence. Grappes terminales, ± effilées, ± lâches, ± multiflores (jusqu'à 20-flores) ; pédoncules florifères dressés, 2-3,5 mm long., les fructifères peu allongés (5-7 mm), peu épaissis, dressés. Fleurs petites (c. 7 mm long.). Sépales oblongs-linéaires, subconformes, c. 5 mm long., fortement concaves en dedans, obtus et un peu cucullés au sommet, trinerviés à la base, à nervures très rameuses, densément vêtus sur le dos de poils en navette apprimés, étroitement scarioux-blanchâtres sur les marges. Pétales lilacin-clair, à limbe oblong, obtus, entier, veiné, étalé-dressé, peu distinct de l'onglet ; pétales c. 7 mm long., 1,5-2 mm larg. ; ongle large, fortement uninervié. Etamines latérales c. 5 mm long., les médianes c. 6 mm long. ; filets externes subfiliformes, les internes aplatis et dilatés vers la base ; anthères jaunes, oblongues, sagittées, obtusiuscules et mutiques, c. 1,5 mm long. Nectaires latéraux 2, peu saillants, en fer à cheval à concavité interne, entourant la

FIG. 74. — *Farssetia ramosissima*

base des étamines courtes ; nectaires médians 2, extrastaminaux, courts et larges, \pm bilobés. Ovaire oblong, contracté au sommet en un style cylindrique aussi long que lui ; stigmate oblong. Siliques dressées, 8-25 \times 2,5-5,5 mm, ovales-oblongues, oblongues ou linéaires-oblongues, ondulées-toruleuses, à marges flexueuses-sinuées, très aplaties, atténuées-cunéiformes ou \pm arrondies à la base, \pm brusquement atténuées ou contractées au sommet en un style grêle, c. 2 mm long., aplati à la base, vêtues extérieurement jusque sur le style d'un indument dense, soyeux-argenté, de poils en navette apprimés ; valves planes mais un peu bombées au niveau des graines, ce qui les rend toruleuses, parcheminées, soyeuses extérieurement, glabres, lisses et \pm mates intérieurement, à nervure médiane grêle, non ou à peine visible par réflexion, pourvues en outre d'un réseau de fines nervilles visible par transparence ; fausse cloison finement membraneuse, hyaline, très luisante, pourvue d'une fausse nervure médiane, blanchâtre, ramifiée en fausses nervilles obliques, \pm anastomosées en réseau irrégulier, peu dense ; stigmate capité-émarginé ou claviforme-capité, \pm bilobé. Graines unisériées, 2-7 dans chaque loge, pendantes sur un funicule filiforme, court et défléchi, suborbiculaires, très comprimées, assez fortement échancrées au niveau du hile, rousses, largement ailées sur tout leur pourtour, finement réticulées à un fort grossissement, c. 4 mm diam. (aile comprise) ; aile membraneuse, hyaline. $n = 6$. Floraison : après les pluies.

A. Stigmate court, capité-émarginé. Siliques ordinairement oligospermes (2-3 graines par loge) et courtes.

B. Plante ①. Silique 8-15 \times 4-5 mm :

var. *genuina* Maire in M. C. 651 *bis* (1929). — Type de l'espèce.

BB. h. Siliques plus larges, 10-20 \times 5-5,5 mm :

var. *Cossoniana* Maire, l. c. (1929).

AA. Stigmate allongé, capité-claviforme, \pm bilobé. Siliques ordinairement allongées, 14-25 \times 2,5-4,5 mm, ordinairement polyspermes (jusqu'à 7 graines par loge) :

var. *Garamantum* Maire, l. c. (1929).

C. Plante annuelle :

f. *annua* Maire et Weiller. — Type de la variété.

CC. Sous-arbrisseau :

f. **frutescens** Maire in M. C. 2914 (1939).

Savanes désertiques ; dunes ; lits sablonneux des torrents sahariens.

Var. *genuina* et *Cossoniana* non rencontrés dans nos limites.

Var. *Garamantum*. — Sahara occidental : assez commun au Sud de Tindouf jusqu'au Cap Blanc et à la Kedia d'Ijil. — Sahara central : basse vallée de la Saoura ; commun dans les montagnes des Touareg et les plaines adjacentes.

F. *frutescens*. — Sahara océanique : Agerger au Nord du Cap Blanc ! (MURAT).

Aire géographique. — Nubie et Bornou (var. *genuina*) ; Egypte (var. *Cossoniana*) ; Sahara méridional : Adrar des Ifoghas, Tamesna, Tibesti (var. *Garamantum*).